

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1-2021

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors d'une séance du conseil municipal de la Ville de La Pocatière tenue le 8 février 2021, ledit conseil a adopté le règlement numéro 1-2021 établissant les dépenses à être engagées par la municipalité, en 2021, en application de la Loi sur les immeubles industriels municipaux;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière;
- QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à La Pocatière ce 10 mars 2021.

Danielle Caron, OMA,
Greffière